



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 février 2001**

**tarifs municipaux**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 26 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 19 février 2001

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D2010432001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2001**

**Finances Budget Comptabilité**

**tarifs municipaux**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Vous sont proposés les tarifs municipaux pour l'exercice 2001 s'appliquant au Budget Principal de la Ville (eaux pluviales) et aux budgets annexes (Service Extérieur des Pompes Funèbres, Crématorium et Eau).

L'évolution des tarifs proposés est en moyenne de 2,00%.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter les tarifs présentés sous forme de tableaux annexés à cette délibération et dont la date d'entrée en vigueur est précisée pour chacun d'entre eux.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)